



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 11815

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur la détermination de la politique de la Nation. Le Gouvernement vient de présenter un « pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi » qui contient la mise en place d'un « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » à hauteur de 20 milliards d'euros, financé par 10 milliards d'euros de nouvelles coupes dans les services publics et par 10 milliards d'euros de hausse de la TVA et de la fiscalité écologique. Un tel pacte constitue bien un non-respect des engagements car il n'a à aucun moment été contracté avec les Français. Ces mesures autoritaires vont même complètement à rebours des engagements contractés en 2012 au moment des élections présidentielles et législatives et s'opposent frontalement au mot d'ordre du « changement », dans la mesure où elles satisfont les dogmes du MEDEF et de la droite sur la compétitivité et le soi-disant « coût » du travail, travail qui est en réalité à l'origine de toute richesse. Alors que le 3 juillet 2012, lors de la déclaration de politique générale du Gouvernement, le Premier ministre n'a à aucun moment cru utile d'indiquer aux Français la teneur de ce transfert massif d'argent des Français vers les entreprises, il demande qui, du grand patronat ou du Gouvernement, détermine réellement la politique de la Nation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11815

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6904

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)